

Le Travailleur alpin / organe  
régional du parti communiste  
français SFIC

Le Travailleur alpin / organe régional du parti communiste français  
SFIC. 1942/03.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

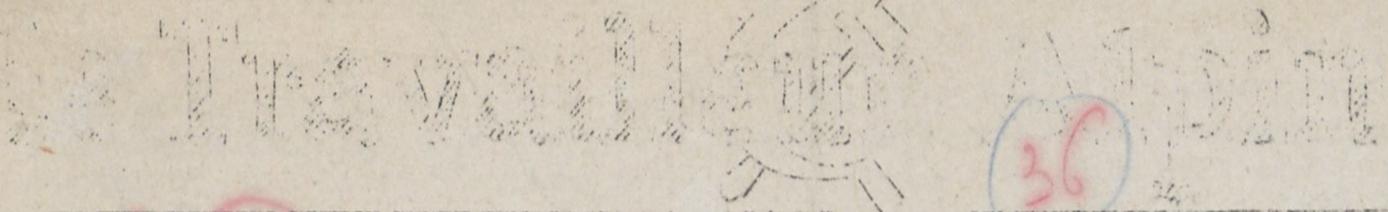
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).



3-3 Organe Régional du Parti Communiste Français S.F.I.C.



# MORTS POUR HÔTELIER

342

Les Français ont appris avec douleur les résultats du récent raid anglais sur les usines parisiennes travaillant jour et nuit pour l'Allemagne. Une nouvelle fois ce sont les travailleurs et leurs familles qui sont meurtris par la politique de trahison des valets de Vichy, mettant à la disposition du Reich les usines et le personnel qui lui sont nécessaires pour continuer sa lutte désespérée contre le pays des Soviets.

Les usines allemandes, les ouvriers du Reich sont épuisés, surmenés. Au moment où Hitler commence à entrevoir sa défaite, il doit faire appel à ses amis d'Europe : Pétain-Quisling, etc... et leur réclame la mobilisation civile et industrielle de leurs ressources en personnel et usines. Aussitôt ceux-ci obéissent car leur sort est lié à celui d'Hitler, et dut la France en mourir tout sera mis en oeuvre pour le soutenir.

Les cruelles nécessités de la lutte obligent les Démocraties à porter leurs coups partout où l'Axe est aidé, soutenu. Dans les luttes modernes ce sont davantage les usines productrices de matériel qui comptent que les soldats. Le Grand LÉVINE et son fidèle interprète STALINE l'ont bien compris : toutes les mesures furent prises depuis des années pour mettre hors de portée les centres de production, et nous voyons que ces précautions permettent à l'Armée Rouge de résister victorieusement à l'agression fasciste.

On nous a dit que l'Armistice signé dans l'honneur (fasciste, bien entendu), ne contenait aucune clause secrète et dans le protocole d'armistice publié à l'époque, aucune clause n'oblige les traîtres de Vichy à mettre les ouvriers et les usines à la disposition d'Hitler, mais leur trahison doublée de peur, - la peur de voir leur maître écrasé par les Démocraties, - leur a fait commettre ce crime de tout mettre entre les mains de Hitler, sachant par avance tout le risque que cette vilénie comportait pour la population et les ouvriers des centres de fabrication, dans TOUTE LA FRANCE, ne l'oublions pas.

ILS SONT MORTS PAR VICHY ; Que leur sang retombe sur la tête des criminels qui osent parler en leur nom !

C'EST VOUS TRAVAILLEURS des Usines de la VISCOSE, de PICARD-PICQUET, de MERLIN-SERIN, de NEYRET-BELLIER, PROGIL, etc..., VOUS, Ouvriers des grands barrages, des mines, que la menace prochaine risque de frapper car les commandes allemandes destinées à la Région Parisienne vont maintenant être disséminées à travers la France. Aussi, VOUS DEVEZ EXIGER LE CONTROLE DES COMMANDES, vous assurer qu'elles ne sont pas destinées au Reich, IL Y VA DE VOTRE VIE ! Dans chaque atelier vous devez exiger la garantie contrôlée par vous que les mesures de sécurité sont prises en cas d'alerte, EXIGEZ DES ABRIS BETONNES, ceux qui existent sont souvent dérisoires. Au moindre coup de sirène REFUSEZ DE RESTER AU BOULOT, comme on vous y obligera pour ne pas ralentir la production destinée aux bourgeois de notre Patrie.

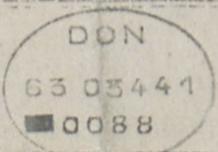
Refusez et protestez immédiatement contre la mobilisation civile que le Reich exige de ses valets, qui la lui accorderont. NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE pour le soutien de Hitler et de ses alliés en acceptant de travailler pour eux.

Notre PARTI, au nom de ses Maitres morts pour le Peuple et pour la libération de notre Patrie, vous demande de protéger vos vies et il sait qu'il peut compter sur vous, sur votre compréhension politique dans l'immense drame qui se déroule autour de nous. Ne permettez pas qu'une nouvelle fois nous y soyons entraînés.

Dans chaque usine, dans chaque quartier, dans chaque village, il faut dresser la liste de tous les traîtres, de tous les nazis français. Bientôt nous leur demanderons des comptes.

Notre PARTI COMMUNISTE est à la pointe du combat, combat qu'il mène pour le Peuple, pour la France. Ses militants ont payé parfois de leur vie leur dévouement à la Patrie :

Surveillez les traîtres, les collaborationnistes.  
COURAGE TRAVAILLEURS ET CAYSANS, DE VOTRE VOLONTÉ DEPEND L'HURE DE LA LIBERATION MÉRITONS-IA !



... T.S.V.P.

Ce journal demande un dévouement total pour sa composition, son tirage, sa diffusion. LECTEUR, tes voisins, tes amis, ... des inconnus L'ATTENDENT. NE LE DETRUIS PAS.

FAIS-LE CIRCULER . Rs. G. 1470 (371)

Où des stocks existent. A Grenoble et dans l'Isère, nous connaissons les entrepôts, les dépôts de ces stocks, les magasins qui regorgent de marchandises de toutes natures et notamment de légumes secs : haricots, lentilles, pois cassés, riz, sucre, conserves de légumes, sardines, poissons, cassoulet, de confitures, de pâtes alimentaires, etc. etc. Pendant ce temps là on vous affame - 6 Kgs de pommes de terre distribués au cours de ce rude hiver - vous dépérissez, les plus faibles tombent malades. C'EN EST ASSEZ.

A l'exemple des habitants d'un peu partout et surtout de ceux de Sète, Montpellier, Nîmes etc. - plus près de nous ceux de Villefranche, EXIGEONS UN MEILLEUR RAVITAILLEMENT EN DEMANDANT QUE TOUT CE QUI EST PRODUIT EN FRANCE RESTE EN FRANCE.

Notre pays produit en moyenne :

a/ 31,5 millions de quintaux de froment (100 K° de farine donnent 130 K° de pain)

b/ 753,6 millions de quintaux de pommes de terre.

c/ 9,2 millions de quintaux de sucre de betterave

d/ 57 millions d'hectolitres de vin.

CECI N'EST QU'UNE PARTIE DE NOTRE PRODUCTION AGRICOLE.

Exigeons donc :

500 gr. de pain par jour et par personne

1 K° de pommes de terre par jour et par ménage de trois personnes augmentation de la ration au prorata du nombre de personnes présentes au foyer.

500 gr. de sucre par semaine et par personne.

1 litre de vin par jour et par personne

(Pour le vin nous tenons compte qu'il y a près de 2 millions de prisonniers, les enfants au-dessous de 14 ans, les vieillards de plus de 80 ans ; de plus il faut retirer encore les producteurs de vin, les populations des régions qui consomment de la bière ou du cidre).

RECLAMONS AUSSI :

800 gr. de viande par semaine et par personne

1 K° de lég. sec. par mois et par personne

1 K° de fruits - - -

1 K° de pâtes - - -

1 K° de beurre - - -

2 lit. d'huile - - -

1 K° de savon - - -

+ les savonnettes pour soins corporels

200 Kgs de charbon par mois

1 litre de lait pour tous les enfants en bas-âge ( B et J1 )

1/2 litre jusqu'à 14 ans (B.2)

Immédiatement tous les travailleurs manuels doivent être affectés à la 2° catégorie des travailleurs de force et bénéficier les avantages alloués à ceux-ci.

Toutes les communes rurales limitrophes des centres industriels doivent être considérées comme communes urbaines.

Seules l'action et l'union permettent de remporter des victoires. NE VOUS LAISSEZ PLUS AFFAMER. REAGISSEZ. AGISSEZ EN ACCORD AVEC NOTRE PARTI POUR QUE VIVENT DIGNEMENT ET SAINEMENT, COMME VOUS-MEMES, VOS FEMMES ET VOS ENFANTS.

Chacun sait que ceux qui ont la possibilité d'apporter des vêtements usagés chez le marchand peuvent acheter SANS BON des vêtements neufs (cette possibilité n'est pas donnée aux travailleurs, car en général ceux-ci n'ont pas une garde-robe bien garnie). Les vêtements usagés sont remis au Secours National pour, soi-disant, habiller les malheureux, les déshérités, les réfugiés, etc. etc. Or, à Grenoble, rue Billerey, le Secours National emploie environ 200 ouvrières qui nettoient, retournent et rafistolent ces vêtements usagés et quand ceux-ci sont terminés, prêts à porter, ils sont expédiés OÙ...? EN ALLEMAGNE. Ce sont les civils allemands qui en profitent. Une commission militaire allemande visite très souvent et contrôle le travail effectué rue Billerey. Cela se passe de commentaires et pourtant quelle campagne ne fait-on pas pour le SECOURS NATIONAL !!!

ATTENTION AUX S. O. L.

Que sont les S.O.L. ? C'est le nouvel organisme de police auxiliaire créée par la Légion, sous le titre : SERVICE d'ORDRE LEGIONNAIRE. Chaque secteur recrute un certain nombre de membres qui sont armés d'un pistolet automatique. Ces hommes seront chargés de surveiller chaque quartier et chaque groupe d'entreprise possède un ou plusieurs membres de ces Sections d'Assaut Hitlériennes.

Dans chacune de vos entreprises, Travailleurs surveillez ces mouchards, prenez leur nom, mettez vos camarades en garde contre les Légionnaires en général et les S.O.L. en particulier.

A LA LEGION

ça s'eng... comme du poisson pourri. motifs : manque de dévouement (?), déchets de 40, parfois 60 % de renouvellement des cartes 1942 ?

Continuons à ouvrir les yeux des Légionnaires de bonne foi, leurs illusions s'en vont devant le néant et surtout la réaction que comporte le programme (?) de la Révolution Nationale.

Ecoutez !

RADIO-FRANCE  
est la voix de la France